

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.
<b>L</b>			Lingots d'or et d'argent.....	27	Exempt.
Liège, bois ou écorce de, non ouvré.....	24	"	Liniments, (voir médicaments particuliers)	14	50 p. cent.
Liège, bouchons de, et articles en bois ou écorce de liège.....	24	20 p. cent.	Liquueur de fer, solution d'acétate de fer, pour la teinture et l'impression des calicots.	14	Exempt.
Lignite, produit du, (voir huiles).....	25	7½ c. p. g. i.	Liquueur rouge, étant un acétate brut d'alumine, préparé de l'acide pyrologneux pour la teinture et l'impression des calicots .....	14	"
Lignes à pêcher .....	9	Exempt.	Listes de prix, (voir: annonces illustrées..	1	6 c. p. lb., et 20 p. c.
Limes et râpes.....	9	35 p. cent.	Litharge .....	26	Exempt.
L'importation des articles suivants est prohibée, sous peine d'une amende de deux cents piastres et de la confiscation des colis d'effets dans lesquels ils se trouveront, s a v o i r :—			Litharge, préparé et non préparé.....	24	Exempt.
Livres, papiers imprimés, dessins, peintures, gravures, photographies, ou reproductions de tout genre, de nature à fomenter la trahison ou la sédition, ou d'un caractère immoral ou indécet.			Litmus et tous lichens préparés et non préparés .....	24	"
Réimpressions d'ouvrages canadiens pour lesquels il a été obtenu un droit de propriété littéraire, et réimpressions d'ouvrages britanniques pour lesquels il a été obtenu un droit de propriété littéraire dans la Grande-Bretagne et aussi en Canada.			Livres blancs.....	1	25 par cent.
Lin, étoupe de, broyée ou en tige.....	19	¼ c. p. lb.	Livres de prières.....	1	5 par cent.
Lin, graine de.....	24	10 p. cent.	Livres d'école, importés par des écoles de sourds-muets et d'aveugles, et pour leur usage exclusif .....	1	Exempt.
Lin, huile de graine de, crue ou bouillie..	25	30 "	Livres d'hymnes.....	1	5 par cent.
Lingots d'acier.....	28	30 p. c., mais pas moins de \$12 p. tonne.	Livres dont l'importation est prohibée, (voir l'importation des articles. etc.)....	1	
			Livres en relief pour les aveugles.....	1	Exempt.
			Livres imprimés dans la langue ou le dialecte des tribus sauvages de la Puissance du Canada, O. C.....	1	Exempt.
			Livres imprimés, publications périodiques et brochures, non ailleurs spécifiés, et qui ne sont pas des réimpressions étrangères d'ouvrages anglais enregistés, ni des livres de comptes blancs,		